

- S.-et-M. TISSOT (Armand), Châlons 1878, démissionnaire, décédé le 3 avril 1932, à Moret.
- Seine. TORROELLA (André), Châlons 1923, non sociétaire, décédé en 1931, à Paris.

DECAMPS (Desiré), Châlons 1873. — Notre regretté camarade est décédé à Consolre (Nord), où ses obsèques ont eu lieu le 19 septembre 1931. Beaucoup des nôtres se seraient fait un devoir d'assister à ses funérailles s'ils avaient été avisés à temps de son décès. DECAMPS a fait honneur à notre Société. Dès sa sortie de l'Ecole de Châlons, il entra dans l'entreprise de son père, fondateur-constructeur, spécialisé dans les machines pour le travail du marbre et des pierres : il la prit ensuite à son compte, la développa, en fit un établissement de premier ordre.

Homme de devoir et d'action, affable, dévoué à la chose publique, aimé de tous, ouvriers et amis, il fit beaucoup de bien autour de lui ; aussi, ses concitoyens l'élirent maire de leur commune.

Du journal « *La Frontière* », rendant compte des funérailles de notre camarade, nous extrayons les lignes suivantes :

« Les ouvriers des Etablissements D. DECAMPS et Fils, venaient en tête du cortège, suivis de la Société philharmonique, de la Société chorale, des Sapeurs-Pompiers. Le maire actuel et son Conseil municipal suivaient ensuite, accompagnés du maire vénéré de Bousignies-sur-Roc, rendant par leur présence un hommage à celui qui consacra une partie de sa vie à la chose publique.

Une foule nombreuse prouvait, par sa présence, en quelle estime était tenu M. Desiré DECAMPS, dont le nom vivra longtemps dans la mémoire des habitants de Consolre et des industriels du marbre ».

BOREL (Auguste), Aix 1878. — Le groupe de Haute-Marne et Meuse vient d'avoir la douleur de perdre son Vice-Président, M. BOREL, industriel à Cousances-aux-Forges. Officier d'Académie, décédé le 22 avril.

Auguste BOREL appartenait à une famille où l'art du fondeur était pratiqué depuis plusieurs générations ; l'une de ses arrière-grand-mères avait obtenu le titre très recherché à l'époque et enviable, surtout pour une femme, de *Maitre-fondeur*. Sorti de l'école à peine âgé de 18 ans, notre camarade choisit lui-même cette branche, fit plusieurs stages, devint bientôt chef de fonderie aux établissements l'Homme et La Buire, puis directeur des usines André et Châtel à Cousances, laissant partout la meilleure réputation. Peu de temps après, il devenait le co-associé de la maison Aubry, Bonel et Cie, qui prit, sous son impulsion, un heureux développement.

L'activité d'Auguste BOREL s'employait au-delà de ses propres affaires. Il était le collaborateur documenté et apprécié de la revue *La Métallurgie* ; sa haute compétence, son intégrité et son impartialité bien connues le firent choisir fréquemment par les industriels comme expert ou comme arbitre.

Très estimé de ses concitoyens, il fut leur élu constant et dévoué, et, pendant la guerre, remplit les fonctions lourdes et difficiles de Maire de Cousances, en zone des armées.

En ce bon Français, en cet ingénieur très distingué, les gadz'arts de la région perdent un excellent camarade et ami.

Tant que sa santé le lui permit, BOREL prit part assidument aux travaux de la Commission régionale, dominant son mal avec courage. Il était encore présent à la séance qui précéda sa mort.

Auguste BOREL était le type du parfait gadz'arts, par ses qualités techniques, par sa puissance du travail, son bon sens, son entrain, sa compréhension du devoir de solidarité et de camaraderie, par la considération qu'il faisait naître pour le titre d'ingénieur des Arts et Métiers qu'il portait si bien. Et, par dessus tout, une grande bonté et une franche affection pour tous les gadz'arts.

Auguste BOREL était père de six enfants ; l'un de ses gendres est notre camarade CASTILLON (Angers 1918).

Les obsèques ont eu lieu le 25 avril, à Cousances-aux-Forges, suivies par une très belle assistance, parmi laquelle on remarquait de nombreuses notabilités de la région et une importante délégation d'anciens élèves. Au cimetière, M. POPIN (Châl. 1893), président du Groupe régional, a prononcé avec une émotion partagée par l'assistance, l'éloge funèbre de notre regretté et très aimé camarade.

A Mme BOREL, à ses enfants, à ses petits-enfants, nous renouvelons nos plus affectueuses condoléances.

(Communication de la C. R. de Saint-Dizier).